

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

4

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 28 septembre 2015



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN  
**Secrétaire** : Mme FERRIERE  
**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - M. FAVERJON - Mme TOMASELLI - M. GRANDGUILLAUME - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN  
**Membres excusés** : M. PIAN (pouvoir MME AKPINAR-ISTIQUAM) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme HILY (pouvoir MME MODDE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHY) - M. ROZOY (pouvoir MME CHARRET-GODARD) - M. HOUPERT (pouvoir MME OUTHIER)

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### Rentrée scolaire 2015/2016 – Information du Conseil Municipal

Mme Dillenseger expose :

Mesdames, Messieurs,

La rentrée scolaire constitue chaque année un temps fort pour les élèves et leurs familles, les professionnels de l'Éducation nationale mais également pour la Ville de Dijon qui fait de la réussite éducative une priorité.

Les élèves des écoles dijonnaises sont de plus en plus nombreux. Ainsi, comme les années précédentes, les effectifs scolaires poursuivent leur augmentation. Les premiers chiffres permettent de recenser 13 064 élèves dans les écoles publiques et privées du 1er degré, contre 12 799 l'année dernière, soit une augmentation de plus de 265 élèves.

Depuis plusieurs années maintenant, les effectifs scolaires augmentent de façon progressive. C'est indéniablement le fruit de la politique de construction de logements et de création de nouveaux quartiers que la Municipalité porte et met en œuvre et sans laquelle les effectifs scolaires auraient sans aucun doute diminué.

La rentrée est par voie de conséquence marquée par une carte scolaire très favorable puisque les écoles publiques qui scolarisent 131 élèves supplémentaires cette année - 10 247 au total - enregistrent 10 fermetures de classes et 19 ouvertures ce qui représente un solde positif de 9 classes. A noter que c'est la sixième année consécutive que les écoles publiques connaissent un solde de carte scolaire positif.

Comme chaque année, la Ville a instruit les demandes de dérogation de secteur scolaire présentées par les familles. Dans ce cadre, 513 demandes de dérogation ont été traitées. 424 d'entre elles ont été accordées, ce qui représente plus de 82 % des demandes. Globalement, le nombre de demandes de dérogations est stable par rapport aux années précédentes.

La Ville poursuit par ailleurs son objectif d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants et des équipes éducatives dans les écoles. Cette année encore, un budget important y est consacré puisque plus de 1,6 millions d'euros de travaux ont permis, d'une part, de poursuivre le programme de démolition des bâtiments préfabriqués engagé en 2001 et, d'autre part, d'améliorer les conditions d'accueil des enfants. Une vingtaine d'écoles ont été concernées par des opérations de travaux au cours de cette année.

De la simple rénovation comme des réfections de sol ou des mises en propreté, à des interventions plus lourdes telles que l'intégration du restaurant dans de nouveaux locaux au groupe scolaire Valendons, la démolition d'un préfabriqué et la création d'une salle pour l'accueil périscolaire au groupe scolaire Varennes. D'autres aménagements ont été réalisés, tels que la rénovation des sanitaires enfants à l'école élémentaire Victor Hugo, la réfection du gymnase de l'école Jean Jaurès élémentaire 1 et la création d'un préau à l'école Monts de Vignes élémentaire.

Le principal chantier concerne la construction d'un restaurant au groupe scolaire de la Colombière. Ce restaurant, en cours de construction, sera opérationnel début novembre. L'opération, qui s'élève à un million d'euros incluant bâtiment et mobilier, prévoit en particulier la réalisation de quatre salles indépendantes, à même d'accueillir les enfants dans des conditions optimales de calme et de confort. S'ajoutent également des travaux de réfection de cours d'écoles et d'aménagement d'espaces verts.

A ces travaux destinés à offrir les meilleures conditions possibles pour les apprentissages des élèves, s'ajoutent des projets ayant pour objectif de favoriser la mixité sociale dans les écoles, et de permettre la réussite de tous les enfants. C'est ainsi que la rentrée a été marquée par la fusion des écoles élémentaires Tivoli et Turgot, qui ont laissé la place au nouveau groupe scolaire Joséphine Baker.

Par ailleurs, les élèves des écoles maternelles Coteaux du Suzon et Baudelaire sont désormais scolarisés à Coteaux du Suzon.

La Ville s'attache enfin à proposer aux enfants des temps de loisirs de qualité, dans les accueils périscolaires et extrascolaires, en mettant en œuvre le Projet éducatif Global qui tend à faire des enfants d'aujourd'hui les citoyens de demain.